

Arlon, le 13 mars 2024



VILLE D'ARLON

Belgique

Rue Paul Reuter, 8 - 6700 ARLON
Tél : 063/245.600 - Fax : 063/222.975

Référence: Secr/C.L./S.D. n°3/2024

Agent traitant: C.L./S.D.

*A Mesdames les Conseillères communales
A Messieurs les Conseillers communaux
A Monsieur le Président du C.P.A.S.*

Conformément à l'article L-1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à la **séance du Conseil communal** qui aura lieu à l'Hôtel de Ville en la salle du conseil communal **le jeudi 21 mars 2024 à 19h00.**

Ordre du jour du Conseil du 21 mars 2024

SÉANCE PUBLIQUE

Administration Générale

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 22 février 2024

En présence de l'auteur de projet

- 2 Marché de Travaux : Réhabilitation du bâtiment 115 rue des Déportés en Maison des Jeunes - Approbation des conditions, du mode de passation et du projet d'avis de marché
- 3 Marché de Travaux : Entretien extraordinaire de voiries - Approbation des conditions et du mode de passation
- 4 Marché conjoint de Travaux : Rénovation de l'égouttage et des voiries du centre de Fouches - Phase 2 Approbation des conditions, du mode de passation et du projet d'avis de marché

Administration Générale

- 5 Communication d'ordonnances de police de réglementation de la circulation

Plan de Cohésion Sociale

- 6 Demande de validation des rapports du Plan de Cohésion Sociale

Service Juridique

- 7 Adoption d'un nouveau règlement relatif aux incivilités environnementales

Biens communaux

- 8 Ancienne Caserne Léopold : Locaux occupés par « Nos Logis » et l'Asbl « Les Restos du Cœur » - Octroi d'un droit d'emphytéose au CPAS : Approbation de deux projets d'acte.

Circulation routière

- 9 Adoption d'une modification au règlement complémentaire à la circulation routière : Création d'une chaussée à voie centrale à la rue de la Futaie (Bonnert).
- 10 Adoption d'une modification au règlement complémentaire à la circulation routière : Interdiction de stationnement au chemin des Marmottes (Weyler).
- 11 Adoption d'une modification au règlement complémentaire à la circulation routière : Création d'un passage pour piétons à la rue de Waltzing.

Fabriques d'Eglises

- 12 Approbation des modifications au budget – exercice 2024 de l'Eglise Protestante Evangélique d'Arlon

Subsides

- 13 Octroi de 2 chèques commerces de 50€ au Centre de Planning et de Consultation familiale et conjugale
- 14 Octroi d'une subvention au Cercle Européen Pierre Werner pour l'organisation de la conférence de Viviane Reding qui s'est déroulée le 19 février 2022.

Travaux communaux

- 15 Rénovation de l'égouttage et des voiries du centre de Fouches – phase 2 - Approbation de la convention de marché conjoint avec Idélux Eau.
- 16 Rénovation de l'égouttage et des voiries du centre de Fouches – phase 2 - Approbation de la convention de marché conjoint avec la SWDE pour le renouvellement des installations de distribution d'eau.
- 17 Marché de travaux : Installation et location d'espaces modulaires pour l'école communale de Schoppach - Approbation des conditions et du mode de passation
- 18 Marché de Travaux :Restauration de la Tour-Clocher de l'église Saint-Martin - Approbation des conditions et du mode de passation

Biens communaux

- 19 Autelbas-Barnich – Neiewee : Cession à titre gratuit à la Ville d'Arlon de deux emprises : Approbation d'un projet d'acte.

- 20 Udange : Echange de biens sis à front de la rue Basse, à hauteur des parcelles n°s B 2831 A et 312 g : Approbation du projet d'acte.

Bois communaux

- 21 Vente de coupes de bois dans le cantonnement d'AYWAILLE - exercice budgétaire communal 2024 : Destination des coupes et fixation des conditions : Ratification d'une décision du Collège communal du 04 mars 2024.

Transition écologique et développement durable

- 22 Constitution de l'asbl dénommée « Groupe d'Action Locale Arelerland » - Désignation des représentants communaux au sein des organes
- 23 Démarche Zéro Déchet : Grille de décision 2024

PAR LE COLLEGE

*Le Directeur général,
(s) Cédric LECLERCQ.*

*Le Bourgmestre - Président,
(s) Vincent MAGNUS.*